

La dotation de la Caisse des invalides se compose de retenues obligatoires sur le salaire de tout marin et la solde de tout matelot, de prélèvements sur les dépenses de la marine, et d'une part dans les prises de guerre. Elle est restée le modèle de toutes les créations de ce genre qui se sont formées sous la tutelle de l'Etat, et de quelques grandes industries qui ont fait de l'intérêt bien entendu, en s'attachant leurs employés de tous les degrés par l'établissement d'une caisse de secours et de retraite.

L'édit de Colbert parut en 1720, et en 1772, *François de Mazères*, mathématicien et jurisconsulte, né à Londres d'une famille française, réfugiée en Angleterre à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, publia un projet de rentes viagères au profit des pauvres travailleurs. Une proposition, basée sur le plan de *François de Mazères*, fut présentée, l'année suivante, à la Chambre des Communes, et adoptée à une grande majorité ; mais elle fut repoussée par la Chambre des Lords. Présentée de nouveau en 1786, la Chambre des Communes l'adopta une seconde fois, et l'aristocratie persista à rejeter ce projet utile, qui ne devait éclore enfin qu'après une longue incubation de près d'un siècle.

Un acte du Parlement, du 10 juin 1833, assure à tous les souscripteurs, pendant leur vieillesse, moyennant le versement d'une prime fixe, une rente viagère, dont le chiffre le plus élevé ne peut dépasser 600 francs. Au décès de l'assuré, la famille reçoit un secours en raison des versements faits à la Caisse.

La France devait-elle se laisser devancer par l'orgueilleuse Angleterre, dont la grande habileté consiste à s'emparer hardiment de tous les palliatifs secondaires qui peuvent améliorer le sort si dur des classes industrielles, sans entamer le pouvoir politique d'une puissante oligarchie ?

La création des Caisses de retraite a peu réussi, il est vrai, en Angleterre. La raison en est attribuée aux formalités nombreuses qui embarrassent l'accomplissement des conditions, à la faiblesse des avantages comparés aux versements, à la concurrence des grandes sociétés d'assurances sur la vie, et surtout à l'esprit anglais, qui tient en défiance les institutions placées sous le patronage du gouvernement, et qui s'abandonne plus volontiers aux ressources des associations particulières.

La commotion politique de 1830, qui fut suivie des crises industrielles qu'amènent nécessairement toutes les révolutions, poussa les